

Association Sceaux Tennis de Table
SIRET : 420 612 954 00024
NAF : 9312Z Club 08921164
« Les Garages »
20, rue des Imbergères
92330 Sceaux



Procès-verbal

De l'Assemblée Générale Ordinaire 2023

du mardi 31 janvier 2023 à 19h00

Lieu : Les garages

Nombre de membres présents : 21
Nombre de membres représentés (pouvoirs) : 23 (22 + 1 en version électronique)
Total des votants : **44**
Sur 162 adhérents
Le quorum de $\frac{1}{4}$ des adhérents (42 votants) est atteint.

Le 31 janvier 2023, à Sceaux, les membres de l'association SCEAUX TENNIS DE TABLE sont réunis aux Garages, 20, Rue des Imbergères à Sceaux (92330) en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président datée du 15 janvier 2023. L'ordre du jour est en annexe de ce PV.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

Le quorum du quart des membres est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

□□□

La séance est ouverte à 19h15

Assistent à cette AG pour la mairie de Sceaux :
M. Philippe Tastes, Adjoint au Maire délégué au sport
Jérôme Maintenant, Chef de service Action sportive

1. Désignation du Président de séance

Eric Calvayrac, Président du club se propose pour être Président de séance.
Vote pour à l'unanimité

2. Désignation du Secrétaire de séance

Florent Pichot, Secrétaire du club, se propose pour être le Secrétaire de séance
Vote pour à l'unanimité

3. Présentation par le président du rapport moral

Le Président présente le rapport moral (mis en annexe de ce PV).

Vote pour le rapport moral : Vote pour à l'unanimité.

4. Présentation par le président du rapport financier 2021-2022 Quitus des comptes

Le président présente le rapport financier (mis en annexe de ce PV).

Le bureau suggère aux adhérents de ne pas voter le quitus des comptes 2021-2022, car cela reviendrait pour le club à prendre la responsabilité de ces comptes.

Vote du quitus des comptes : Vote contre à l'unanimité. Le Quitus est refusé.

Le club a pour ambition de créer un document qui établisse les règles de défraiement pour les déplacements des joueurs du club en compétition.

La mairie conseille de ne pas donner quitus des comptes N-1. La Mairie a écrit à l'ex président M. Fosse. Le but étant d'éclaircir ces faits et de permettre au club de présenter des comptes corrects. La mairie en est au début de l'action.

La mairie remercie l'équipe du club et demande aux adhérents d'aider au maximum le bureau. Bénévolat, compétences. Il faut garder l'esprit club.

La mairie apprécie que l'action du club soit à destination du plus grand nombre.

Plus généralement, la mairie apprécie le travail de la nouvelle équipe. La mairie remercie en particulier la participation du club sur les 3 animations sport en famille par an.

Jean-Pierre remercie le bureau pour la reprise efficace et rapide du club.

Un adhérent remarque que la subvention de la mairie est en baisse ? La mairie rappelle que la subvention 2019-2020 était exceptionnelle.

L'historique des subvention de la mairie de Sceaux est le suivant :

2019-2020 : 38200 €

2020-2021 : 24200 €

2021-2022 : 24200 €

5. Présentation par le trésorier des comptes prévisionnels 2022-2023

Laurent Vivier, Trésorier du Club, présente les comptes prévisionnels (mis en annexe de ce PV).

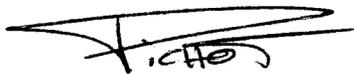
Les adhérents sont invités à privilégier les virements (en indiquant bien **pour qui** et **pour quoi** dans l'intitulé) aux autres modes de paiements qui sont plus risqués : perte, racket et vol pour le liquide (surtout si confié à un enfant), perte pour les chèques avec un lourd travail administratif. Il en est de même pour les chèques vacances, avec un prélèvement d'environ 2% par l'organisme émetteur, et bien faire attention à bien les remplir. Les autres modes de paiement sont des aides et ont des modes différents de traitement : CAF, Pass'Sport, Ville de Sceaux (jeunes et enfants), Pass+92.

La mairie invite le club à demander des subventions à la région. Par exemple sur un évènement particulier ou sur un achat important.

6. Questions diverses

Pas de nouvelles questions.

Fin de l'AG à 21h00



Florent Pichot
Secrétaire



Eric Calvayrac
Président